



## Rupture d'un contrat de professionnalisation

Par **Melie29200**, le **14/07/2012 à 03:08**

Bonjour,rrnrnJe viens vers vous aujourd'hui car j'ai un problème avec ma rupture de mon contrat de professionnalisation. J'ai souhaitée mettre un terme à mon CDD suite à des problèmes relationnels au travail, j'ai contacté mon employeur qui a accepté une rupture d'un commun accord sauf qu'aujourd'hui mon employeur me demande de lui fournir un courrier stipulant que la rupture de mon contrat est à mon initiative et que pour que l'on puisse s'arranger d'un commun accord il leur faut ce courrier.rnIl ne s'agit plus du tout d'une rupture d'un commun accord si la rupture se fait à mon initiative !!! Et j'ai bien peur de ne pas pouvoir bénéficier des ASSEDICS.rnrnQue dois-je faire ?rnQue dois-je indiquer dans ce courrier pour ne pas que je sois pénalisée.rnrnJe vous remercie par avance pour votre réponse.